



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-03128**

DE : **MME DUNCAN (EDMONTON STATHCONA)**

DATE : **LE 29 JANVIER 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SIGNÉ PAR L'HONORABLE CHRYSTIA FREELAND**

Réponse de la ministre des Affaires étrangères

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

RUSSIE

TRADUCTION

RÉPONSE

Le Canada condamne sans réserve l'invasion et l'annexion illégales de la Crimée par la Russie. Depuis cette occupation illégale, nous avons été témoins de graves violations des droits de la personne commises par des agents de la Russie, y compris la suppression de la liberté d'expression et d'association, les arrestations arbitraires, la torture, la détention et les disparitions.

Le bien-être des prisonniers politiques ukrainiens détenus par la Russie préoccupe vivement le Canada, qui ne cesse de plaider en faveur de leur libération tant par les voies bilatérales que par les voies multilatérales. Nous condamnons ces détentions et arrestations illégales et arbitraires et avons soulevé publiquement nos préoccupations sur ces poursuites, qui semblent biaisées et fondées sur des motifs politiques.

Le 16 mars 2018, la ministre des Affaires étrangères a émis une déclaration sur le quatrième anniversaire de l'annexion illégale de la Crimée, dans laquelle elle exige la libération de tous les prisonniers politiques détenus par la Russie, y compris Oleg Sentsov, un écrivain et cinéaste qui a critiqué ouvertement l'occupation russe et qui a été condamné à 20 ans dans une colonie pénitentiaire à sécurité maximale pour des raisons d'ordre politique. En juin 2018, la ministre des Affaires étrangères a réitéré l'inquiétude du Canada face à la situation de M. Sentsov et demandé à la Russie qu'il soit libéré.

En juin 2018, le Canada a signé une lettre émanant des partenaires aux vues similaires pour demander, d'une part, aux Nations Unies (ONU) de prendre des engagements concrets dans le dossier des Ukrainiens détenus illégalement par la Russie et, d'autre part, au Secrétaire général de l'ONU d'utiliser ses bons offices et ses capacités de médiation pour faciliter la libération de tous les Ukrainiens détenus illégalement par la Russie.

Le Canada a adopté une position ferme contre l'agression russe en Ukraine en imposant des sanctions économiques en vertu de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*. Le Canada également a pris des mesures concrètes à l'automne 2018 en imposant des sanctions contre 30 individus russes dans le cas de Serguei Magnitski en vertu de la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus*. En novembre 2018, le Canada a dirigé une déclaration des ministres des Affaires étrangères du G7 pour condamner l'agression continue de la Russie en Ukraine.

Le Canada surveille de près la situation en Ukraine et continue d'examiner toutes les options à sa disposition pour continuer d'exercer des pressions sur la Russie.

Le gouvernement du Canada continue également de surveiller la situation des droits de la personne en Crimée et saisira toutes les occasions d'exprimer ses préoccupations constantes, tant sur le plan bilatéral que par l'entremise d'organes comme les Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Le Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires, y compris le G7, pour maintenir la pression sur la Russie afin qu'elle mette fin à son annexion illégale de la Crimée et respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Notre soutien du peuple ukrainien demeure ferme, et nous continuerons de participer aux efforts à l'appui de l'Ukraine en 2019, année au cours de laquelle le Canada organisera la troisième Conférence sur les réformes en Ukraine.